



J ai emmener mes enfants chez une cliente

Par **melbas**, le **10/06/2012** à **16:32**

Bonjour,rnrnJe suis femme de menage et mon patron me reproche d'avoir emmené mes enfants de 7 et 3 ans et demi chez une cliente âgée, chez qui je fait la toilette intime, et le menage. Cela faisait deux fois que je le faisais. Je ne lui ai pas demandé l'autorisation. C'est la fille de cette dame qui l'a signalé à mon patron et a ramené les jouets que j'avais laissé sur place. rnrnAi-je tord ?

Par **Michel**, le **10/06/2012** à **18:13**

Bonjour,rnrnTout à fait, vous n'avez pas le droit d'amener vos enfants sur votre lieu de travail, surtout sans son autorisation.